



2017

RAPPORT FINANCIER



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Rapport financier

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

I • FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Après une année 2016 consacrée en grande partie à la refonte de son système d'information (migration vers un outil logiciel ERP globalisé), la Fondation a poursuivi en 2017 ses efforts d'amélioration de ses processus, d'amplification de l'accompagnement des établissements dans les périodes de travaux budgétaires et d'élaboration des comptes administratifs.

Conformément aux orientations définies par le Conseil d'Administration, le chantier de sécurisation d'emprunts à taux variables a également été ouvert et a donné lieu à une opération de couverture en mai 2017. Cette opération de SWAP a permis de sécuriser trois emprunts pour un montant global de 7 869 K€, dont une enveloppe (2 emprunts) de 5 997 K€ à un taux fixe de 1,20 % et une enveloppe (1 emprunt) de 1 872 K€ à un taux fixe 1,37 %. Cette couverture a été réalisée jusqu'à leur échéance, à savoir respectivement jusqu'en 2040 et 2042.

2017 aura été également l'occasion de lancer une réflexion sur le chantier d'optimisation de la trésorerie qui doit voir ses premières concrétisations en 2018 (création d'une charte d'investissement, définition d'une allocation stratégique, choix des supports et mise en place d'outils de gestion et de suivi).

Fin 2017, la Cour des comptes a engagé un contrôle sur le fonctionnement du siège et du « Pôle enfance » de la Fondation. Le rapport d'observations définitif est attendu pour la mi-2018. La Fondation est ainsi un des premiers opérateurs du secteur médico-social contrôlé par la Cour suite à l'extension des compétences de celle-ci. Au cours de ce contrôle, la Fondation s'est engagée dans une dynamique résolue de collaboration avec la Cour afin de contribuer à l'efficacité des ressources publiques allouées au bénéfice des personnes en situation de handicap.

II • ACTIVITÉ DE LA FONDATION

Compte de Résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 129 262 017,73 € en augmentation de 2,24 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des produits s'élève à 131 448 655,93 € en augmentation de 1,06 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 125 404 547,99 € en augmentation de 1,22 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 127 216 456,71 € en augmentation 0,34 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net comptable de l'exercice est bénéficiaire de 4 232 199,22 €. Le résultat sous contrôle des autorités de tarification s'élève à + 3 327 598,06 €. Il est à noter que le Crédit d'impôt CITS a un impact positif sur le résultat 2017 de 1 466 855 €.

Le résultat financier

Le résultat financier 2017 s'établit à un déficit de - 598 106,42 € contre - 516 964,00 € en 2016. Dans un contexte économique de taux bas qui perdure, le coût de la couverture SWAP a impacté les charges financières de 67 K€ alors que les intérêts des placements ont continué leur baisse.

Investissements

En 2017 les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 6,97 M€ contre 6,38 M€ en 2016. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (MAS de Villejuif, MAS La Source, MAS de Châtillon) ainsi qu'aux travaux d'installation anticipée du SESSAD de Villiers-le-Bel.

Créances

En termes de recouvrement de créances, la fondation poursuit ses efforts. Les créances auprès des organismes financeurs s'élèvent en 2017 à 7 814 556,20 € contre 12 049 100,00 en 2016. Il est à noter que la mise en œuvre du CPOM ARS et la mécanique de versement en dotation globale contribue également de façon importante à l'amélioration du recouvrement.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2017 s'établit à 44 580 386,45 € contre 37 959 646,20 € à la fin de l'exercice précédent soit une progression de 17,44 %.

Emprunts et dettes financières

La Fondation a déployé depuis 2015 un outil de pilotage des emprunts afin d'anticiper au mieux les évolutions de marché et de taux mais également de mettre en place une politique financière de recours à l'emprunt pour ces futurs projets. Depuis lors, elle s'appuie sur cet outil pour évaluer ses projets de développement futurs et de sécurisation de sa dette.

La Fondation n'a pas eu recours à l'emprunt en 2017. L'endettement brut s'élève à 45 766 421,79 € à fin 2017 contre 48 819 482,44 € en 2016.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation au 31 décembre 2017 s'élèvent à 81 300 394,43 €. Ils progressent de 4 659 902,93 € par rapport à la situation du 31 décembre 2016.

Le ratio Emprunts et dettes financières sur fonds associatifs passe à 0,56 contre 0,63 en 2016 (et 0,84 en 2015).

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2017 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de + 1 596 700,22 € (cession d'un bien immobilier au 175 avenue du Général de Gaulle à Clamart), celui de la SCI GAMBETTA est également positif pour + 3 237,77 € et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 108 956,54 €.

III • PERSPECTIVES

Afin de poursuivre l'amélioration des processus de gestion et de pilotage, d'assurer des conditions satisfaisantes à son développement et de prendre en compte les préconisations de la Cour des comptes, la Fondation mettra l'accent en 2018 sur d'importants chantiers. Ils porteront notamment sur la définition d'une politique patrimoniale, l'optimisation de la trésorerie et la mise en œuvre d'une politique de placements, le développement des tableaux de bords de pilotage, le développement du cadre des procédures administratives et financières et l'optimisation de la fonction achats.

*Stanislas Jacquey,
Trésorier*

BILAN AU 31.12.2017

ACTIF 2017

	Brut	Amortissement	Net	RAPPEL 2016
ACTIF IMMOBILISÉ	170 239 663,40	77 727 004,05	92 512 659,35	93 650 825,50
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 579 191,83	1 143 954,31	435 237,52	463 040,92
Frais d'établissement	914 455,22	882 996,37	31 458,85	69 314,99
Autres immobilisations incorporelles	664 736,61	260 957,94	403 778,67	38 707,99
Immobilisations incorporelles en cours				355 017,94
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	162 090 723,50	76 576 037,09	85 514 686,41	86 984 507,95
Terrains et agencement de terrains	6 033 183,31	21 573,23	6 011 610,08	6 015 093,43
Constructions	107 209 163,62	41 893 693,36	65 315 470,26	66 007 427,76
Installation technique matériel et outillage	11 950 225,38	9 488 872,13	2 461 353,25	2 394 175,85
Autres immobilisations corporelles	36 112 328,82	25 171 898,37	10 940 430,45	10 717 858,91
Immobilisations corporelles en cours	785 822,37		785 822,37	1 849 952,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 569 748,07	7 012,65	6 562 735,42	6 203 276,63
Titres immobilisés	3 883 034,56		3 883 034,56	3 882 987,76
Prêts	2 265 688,53		2 265 688,53	1 873 608,91
Autres immobilisations financières	421 024,98	7 012,65	414 012,33	446 679,96
ACTIF CIRCULANT	60 580 163,24	1 087 399,27	59 492 763,97	55 747 761,77
STOCKS	333 551,99	9 963,23	323 588,76	326 128,01
Matières premières et fournitures	284 209,57	9 963,23	274 246,34	285 740,10
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	48 987,09		48 987,09	40 387,91
Marchandises	355,33		355,33	
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	266 285,97		266 285,97	132 686,74
CRÉANCES	15 141 096,48	1 077 436,04	14 063 660,44	17 123 363,39
Usagers et comptes rattachés	11 291 148,13	1 077 436,04	10 213 712,09	14 521 675,86
Autres créances	3 849 948,35		3 849 948,35	2 601 687,53
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	7 441 169,78		7 441 169,78	7 388 002,38
DISPONIBILITÉS	37 139 216,67		37 139 216,67	30 571 643,82
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	258 842,35		258 842,35	205 937,43
TOTAL ACTIF	230 819 826,64	78 814 403,32	152 005 423,32	149 398 587,27

PASSIF	2017	RAPPEL 2016
FONDS ASSOCIATIFS	81 300 394,43	76 640 491,50
FONDS PROPRES	64 170 090,87	64 821 580,51
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 465 240,04	50 519 096,04
Réserves	12 128 652,56	11 472 559,15
Report à nouveau	- 2 656 000,95	- 454 457,40
Résultat de l'Exercice	4 232 199,22	3 284 382,72
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	17 130 303,56	11 818 910,99
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 1 129 028,92	- 868 513,33
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	6 725 382,03	1 635 033,58
Subventions d'équipement	2 764 678,52	2 393 666,38
Provisions réglementées	8 769 271,93	8 658 724,36
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 240 038,93	1 366 015,52
Provisions pour risques	1 099 491,99	1 250 468,58
Provisions pour charges	140 546,94	115 546,94
FONDS DÉDIÉS	1 580 693,34	2 312 301,82
Sur subventions de fonctionnement	1 580 693,34	2 312 301,82
Fonds dédiés sur Fondation		
DETTES	67 884 296,62	69 079 778,43
EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	43 246 305,85	46 221 877,22
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES	2 520 115,94	2 597 605,22
REDEVABLES CRÉDITEURS	307 183,39	235 216,33
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	3 916 669,09	4 254 358,70
DETTES FISCALES ET SOCIALES	16 431 046,10	14 123 998,83
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	1 018 428,02	1 274 798,14
AUTRES DETTES	444 548,23	371 753,99
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		170,00
TOTAL PASSIF	152 005 423,32	149 398 587,27

COMPTE DE RÉSULTAT 2017

CHARGES	2017	Rappel 2016
Charges d'exploitation	125 404 547,99	123 887 260,90
Achats nets de marchandises	67 025,91	106 662,38
Achats nets de matières premières & fournitures	1 676 321,70	1 508 081,50
Achats nets d'autres approvisionnements	598 676,70	603 240,40
Achats prestations de services refacturées	195 858,22	146 756,38
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 061 443,53	6 024 840,97
Autres charges externes	22 354 551,41	22 688 870,29
Impôts taxes assimilés	5 293 172,35	6 532 734,71
Salaires et traitements	55 071 840,64	53 861 443,35
Charges sociales	24 723 807,14	23 940 036,48
Dotations aux amortissements / immo	7 964 790,92	7 863 025,83
Provision sur actif circulant	734 592,20	282 693,61
Provisions pour litiges	166 000,00	139 260,94
Provisions pour grosses réparations	25 000,00	25 000,00
Provisions pour risques et charges	27 485,41	99 660,00
Autres charges	443 981,86	64 954,06
Charges financières	781 335,95	743 378,37
Intérêts et charges assimilés	781 335,95	743 378,37
Dotations aux provisions financières		
Charges exceptionnelles	704 674,17	1 956 509,82
Sur opérations de gestion	45 139,77	348 014,65
Sur exercice antérieur	25 700,82	161 752,97
Sur opérations en capital	75 119,81	470 192,27
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements réserve trésorerie	14 817,23	29 243,93
Dotations prov. réglementées/Immobilisations	543 896,54	945 806,00
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		1 500,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	325 898,60	199 584,56
TOTAL CHARGES	127 216 456,71	126 786 733,65
Excédent	4 232 199,22	3 284 382,72
dont résultat d'exploitation	3 857 469,74	2 540 706,85
dont résultat financier	- 598 106,42	- 516 964,00
dont résultat exceptionnel	241 227,42	791 951,12
dont résultat sur ressources affectées	731 608,48	468 688,75

PRODUITS	2017	Rappel 2016
Produits d'exploitation	129 262 017,73	126 427 967,75
Ventes de marchandises	114 645,84	112 423,56
Production vendue	2 800 329,46	2 402 985,18
Prestations de services	12 513 236,54	12 374 716,08
Production stockée	8 599,18	11 230,96
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	101 514 506,97	98 998 424,19
Subventions d'exploitation	1 914 807,73	1 946 056,30
Reprise sur provision	982 456,79	853 179,50
Transferts de charges	436 001,27	1 184 449,38
Autres produits	8 977 433,95	8 544 502,60
Produits financiers	183 229,53	226 414,37
Escomptes obtenus et autres produits financiers	183 229,53	226 414,37
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Produits exceptionnels	945 901,59	2 748 460,94
Sur opération de gestion	168 687,68	169 388,70
Sur exercice antérieur	18 274,59	306 287,67
Sur opération en capital	310 773,12	1 975 638,17
Reprises sur provisions	448 166,20	297 146,40
Transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 057 507,08	668 273,31
TOTAL PRODUITS	131 448 655,93	130 071 116,37
Excédent	4 232 199,22	3 284 382,72
dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 327 598,06	1 550 448,23

ANNEXE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de **152 005 423,32 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de comptes, dont le total de charges est de **127 216 456,71 €**, le total des produits de **131 448 655,93 €** et dégagant un bénéfice de **4 232 199,22 €**. L'exercice couvre la période du 01/01/2017 au 31/12/2017. Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I • FAITS CARACTERISTIQUES

Les présents comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, reconnue d'utilité publique par décret du 03 février 2011. La Fondation compte au 31 décembre 2017, 77 établissements et services implantés pour l'essentiel en région parisienne mais aussi dans le département de la Haute-Vienne (87).

Dans le cadre de son développement, la Fondation a ouvert en 2017 le SESSAD de la Boussole Bleue (33 places) à Villiers-le-Bel (95), et obtenu l'autorisation de création du Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées (PCPE) à Chennevières-sur-Marne (94).

Le Pôle de Chatou (CAJ, SAVS, SAMSAH), l'extension de 2 places de la MAS des Murets, 2 places de l'IME des Grands Champs, 5 places de la MAS de Neuilly-Plaisance et le GEM de Fontainebleau ont connu leur premier exercice en année pleine sur 2017. Les extensions intervenues en 2017 concernent la MAS de Villejuif (12 places), La MAS de la Source (4 places) et la MAS de Châtillon (6 places).

Conformément aux orientations définies par le Conseil d'Administration, le chantier de sécurisation d'emprunts à taux variables a également été ouvert et a donné lieu à une opération de couverture en mai 2017. Cette opération de SWAP a permis de sécuriser trois emprunts pour un montant global de 7 869 K€, dont une enveloppe de 5 997 K€ à un taux fixe de 1,20 % et une enveloppe de 1 872 K€ à un taux fixe 1,37 %. Cette couverture a été réalisée jusqu'à leur échéance, à savoir respectivement jusqu'en 2040 et 2042.

Le Calcul des Indemnités de Départ en Retraite (IDR) mentionné dans l'Annexe a été revu en 2017. Il porte maintenant sur l'ensemble des salariés et non plus uniquement sur les salariés ayant plus de 55 ans.

Le Crédit d'Impôt CITS constaté dans les comptes 2017 s'élève à 1 466 855 €. S'agissant d'un allègement de charges (Taxe sur les salaires), le montant total a été comptabilisé au crédit du compte 631190 Taxe sur les salaires.

II • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement n° 99-01 du CRC du 16 février 1999,
- le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif (M22),
- le règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général,
- l'avis du CNC n° 2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du CASF appliquant l'instruction budgétaire comptable M22 ainsi qu'aux fondations et associations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements 99-01 et 99-03 du CRC.

La méthode de base retenue, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée de vie prévue sur une période comprise :

- | | |
|--|----------------|
| • Immobilisations incorporelles | de 2 à 10 ans |
| • Constructions | de 10 à 45 ans |
| • Agencements et aménagements | de 5 à 25 ans |
| • Matériels et outillages industriels | de 5 à 10 ans |
| • Matériels de bureau et informatiques | de 3 à 5 ans |
| • Mobilier | de 5 à 10 ans |
| • Matériel de transport d'exploitation | de 3 à 7 ans |

Les durées d'amortissement des constructions ont été déterminées par composants en référence à leur durée de vie estimative et sont donc en conformité avec la réglementation sur les actifs (règlement ANC n° 2014-03).

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

En application de l'instruction M22,

- Le compte « provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement » est alimenté par une dotation aux provisions autorisée par l'autorité de tarification. Cette provision peut être reprise et le résultat correspondant peut être affecté en excédents affectés à l'investissement si ce besoin en fonds de roulement est suffisamment couvert.
- Le compte « provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations » est doté par les allocations anticipées destinées à compenser des charges d'amortissement et des frais financiers liés à la réalisation d'investissements à venir.
Cette provision est reprise au fur et à mesure des charges d'amortissement et des frais financiers constatés.
- Le compte « amortissements dérogatoires » enregistre l'excédent d'amortissement accordé par l'autorité de tarification par rapport à l'amortissement comptable selon la durée d'utilisation.
Cet amortissement dérogatoire est repris lorsque l'amortissement comptable sera supérieur à l'amortissement annuel accordé par l'autorité de tarification.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges sont conformément au règlement ANC 2014-03, évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires.

III • INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Affectation des résultats

La quote-part du résultat de l'exercice relative à la gestion des établissements et services sous contrôle d'une autorité publique, soit en global un excédent de résultat de **3 327 598,06 €**, fera l'objet d'une affectation de la part de ces autorités. Les excédents seront susceptibles de venir en diminution des prix de journées ou des dotations globales des prochains exercices. Quant aux pertes, elles seront susceptibles de s'imputer sur des excédents antérieurs ou d'augmenter les prix de journée ou les dotations globales des prochains exercices.

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

En application de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, les organismes faisant appel à la générosité du public sont tenus d'établir un compte annuel des ressources collectées auprès du public. Le tableau retraçant le Compte d'emploi des ressources 2017 en annexe permet de présenter les ressources issues de l'appel à la générosité du public et l'utilisation qui en est faite.

IV • COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre de contrôle légal des comptes s'élève à **94 640 €**.

Engagement de départ à la retraite

Un nouveau mode de calcul des engagements de départ à la retraite a été mis en place en 2017. Dorénavant le calcul est basé sur l'ensemble des personnes en CDI, quel que soit leur âge (jusqu'en 2016 seules les personnes de plus de 55 ans étaient prises en compte). L'estimation, selon une méthode prospective, a été faite sur la base des hypothèses suivantes : départ à la retraite à 62 ans, taux d'actualisation : 1,30 %, taux de revalorisation : 1 %, taux de charge : 55 % (dont 8% de taux de taxe sur les salaires).

Ainsi, le calcul de l'indemnité de départ à la retraite, pour les 1 559 personnes concernées, se monte à **4 266 519,15 €**.

Variation des fonds associatifs 2017

Variation des fonds associatifs	Solde au début de l'exercice	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES						
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 519 096,04		12 000,00		- 65 856,00	50 465 240,04
Fonds associatif						
Fonds investissement atelier						
Apports sans droit de reprise	4 386 810,23					4 386 810,23
Legs et Donations	22 294 627,00					22 294 627,00
Subvent ^o d'investiss. affectées à des biens renouvelables	23 837 658,81		12 000,00		- 65 856,00	23 783 802,81
Réserves	11 472 559,15					12 128 652,56
Réserves pour vacances et impayés	58 061,63					58 061,63
Réserve affectée à l'investissement	4 519 571,53	230 579,29				4 750 150,82
Réserve de trésorerie	1 430 409,95					1 430 409,95
Réserve de compensation	3 675 592,27	110 433,38				3 786 025,65
Excédent affecté à l'amortissement	1 788 923,77	315 080,74				2 104 004,51
Report à nouveau	- 454 457,40	1 733 934,49		712 795,47	- 3 222 682,57	- 2 656 000,95
Dépenses refusées par l'autorité de tarification						
Report à nouveau déficitaire	- 454 457,40	1 733 934,49		712 795,47	- 3 222 682,57	- 2 656 000,95
Résultat	1 733 934,49	- 1 733 934,49	904 601,16			904 601,16
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS						
Fonds associatifs avec droit de reprise						
Réserves avec droit de reprise						
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	766 520,25		448 892,95	- 263 902,52	3 222 682,57	5 596 353,11
Dépenses non opposables	- 868 513,33		- 484 148,98	- 263 902,52	- 40 269,13	- 1 129 028,92
Report à nouveau gestion contrôlée	1 635 033,58	894 354,82	933 041,93		3 262 951,70	6 725 382,03
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 550 448,23	- 1 550 448,23	3 327 598,06			3 327 598,06
Subventions d'équipement	2 393 666,38		486 631,60	181 475,46	65 856,00	2 764 678,52
Provisions réglementées	8 658 724,36		144 923,23	448 166,20	413 790,54	8 769 271,93
Réserve de trésorerie	2 214 101,57		14 817,23			2 228 918,80
Provision réglementée/investissement	6 099 895,33		130 106,00	366 353,53	413 790,54	6 277 438,34
Amortissement dérogatoire	343 227,46			81 812,67		261 414,79
Plus-values réinvesties	1 500,00					1 500,00
TOTAL	76 640 491,50		5 324 647,00	1 078 534,61	413 790,54	81 300 394,43
Fonds dédiés						
Situations et mouvements	Solde en N-1		Dotations N	Utilisations en N	Reclassements	Reste à réaliser
Sur subventions de fonctionnement	59 401,92		10 000,00	5 444,85		63 957,07
Sur subventions CNR dont CPOM	1 942 604,95		263 572,00	570 086,90	- 413 790,54	1 222 299,51
Sur dons	310 294,95		52 326,60	68 184,79		294 436,76
TOTAL	2 312 301,82		325 898,60	643 716,54	- 413 790,54	1 580 693,34

État des amortissements

Amortissements	Amortissements cumul début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements cumul fin exercice
Frais d'établissement	1 150 935,35	78 873,61	346 812,59		882 996,37
Autres immobilisations incorporelles	60 840,84	200 117,10			260 957,94
Total incorporel	1 211 776,19	278 990,71	346 812,59		1 143 954,31
Aménagement des terrains	18 089,88	3 483,35			21 573,23
Constructions	38 076 998,63	3 857 659,74	40 965,01		41 893 693,36
Matériel et outillage	9 327 888,47	838 103,08	677 119,42		9 488 872,13
Installations	9 980 973,86	1 589 455,45	104 302,38		11 466 126,93
Matériel transport	4 921 854,81	672 034,51	571 196,07		5 022 693,25
Matériel de bureau	636 662,88	66 074,88	39 750,16		662 987,60
Matériel informatique	3 261 208,85	264 086,62	176 524,69		3 348 770,78
Mobilier	4 365 141,74	394 902,57	88 724,50		4 671 319,81
Total corporel	70 588 819,12	7 685 800,20	1 698 582,23		76 576 037,09
Autres immobilisations financières	7 012,65				7 012,65
Total financier	7 012,65				7 012,65
TOTAL GÉNÉRAL	71 807 607,96	7 964 790,91	2 045 394,82		77 727 004,05

● État des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions ou remboursements	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	1 220 250,34	41 017,47	346 812,59		914 455,22
Autres immobilisations incorporelles	99 548,83	210 169,84		355 017,94	664 736,61
Immobilisations en cours	355 017,94			- 355 017,94	0,00
Total	1 674 817,11	251 187,31	346 812,59	0,00	1 579 191,83
Terrains	6 033 183,31				6 033 183,31
Constructions	104 084 426,39	1 982 765,13	73 458,12	1 215 430,22	107 209 163,62
Matériel et outillage	11 722 064,32	907 545,63	687 734,57	8 350,00	11 950 225,38
Installations	16 801 027,91	1 649 897,29	108 885,21	325 821,27	18 667 861,26
Matériel transport	6 681 026,92	803 951,20	598 071,54		6 886 906,58
Matériel de bureau	785 205,41	45 108,66	39 750,16		790 563,91
Matériel informatique	3 958 037,04	112 069,03	176 541,89	688,65	3 894 252,83
Mobilier	5 658 403,77	303 601,00	89 260,53		5 872 744,24
Immobilisations en cours	1 849 952,00	486 160,51		- 1 550 290,14	785 822,37
Total	157 573 327,07	6 291 098,45	1 773 702,02	0,00	162 090 723,50
Titres immobilisés	3 882 987,76	46,80			3 883 034,56
Prêt	1 873 608,91	422 563,00	30 483,38		2 265 688,53
Autres immobilisations financières	453 692,61	7 442,75	40 110,38		421 024,98
Total	6 210 289,28	430 052,55	70 593,76	0,00	6 569 748,07
TOTAL GÉNÉRAL	165 458 433,46	6 972 338,31	2 191 108,37	0,00	170 239 663,40

● Produits et avoirs à recevoir

Intitulé	TTC
Fournisseur - avance acompte et avoir à recevoir	79 622,51
Clients factures à établir	885 474,10
Personnel produits à recevoir	
Organismes sociaux produits à recevoir	
État : produits à recevoir	16 138,19
Divers produits à recevoir	680 227,95
Intérêts courus à recevoir	114 640,11
Crédits bancaires à recevoir	
TOTAL	1 776 102,86

● Charges à payer et avoirs à établir

Intitulé	TTC
Intérêts courus sur emprunts bancaires	512 517,91
Intérêts courus sur autres emprunts	
Fournisseurs factures non parvenues	826 036,67
Client avoir à établir	12 298,58
Personnel Provision salaires et primes	378 099,96
Personnel congés payés	4 832 628,55
Personnel charges à payer	33 422,57
Organismes sociaux : charges congés payés	2 604 005,54
Organismes sociaux : charges à payer	
État impôts et taxes à payer	35 000,00
Divers charges à payer	14 370,67
Intérêts courus sur découvert	
TOTAL	9 248 380,45

● Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
I. EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Établissements médico-sociaux	124 451 470,38	71 920,32
Achats nets de marchandises	67 025,91	
Achats nets de M.P. & fournitures	1 676 321,70	
Achats nets d'autres approvisionnements	598 676,70	
Achats prestations de services refacturées	195 858,22	
Achats non stockés de matériaux et fournitures	6 061 443,53	14 027,01
Autres charges externes	22 354 551,41	13 260,65
Impôts taxes assimilés	5 293 172,35	
Salaires et traitements	55 071 840,64	17 599,50
Charges sociales	24 723 807,14	
Dotations aux amortissements / immobilier	7 964 790,92	27 033,16
Autres charges	443 981,86	
2. Frais de recherche de fonds		10 057,75
3. Frais de fonctionnement		13 329,86
4. Autres charges	927 296,35	
Charges financières	781 335,95	
Autres	145 960,40	
TOTAL		95 307,93
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	125 378 766,73	
II. Dotations aux provisions	1 511 791,38	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	325 898,60	
IV. Excédent de ressources de l'exercice		
V. TOTAL GÉNÉRAL	127 216 456,71	
VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		27 033,16
VII. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VIII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		122 341,09
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL		

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		549 705,21
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Produits de la générosité du public		129 802,09
Dons manuels affectés collectés en France		27 550,00
Dons manuels non affectés collectés en France		98 252,09
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés		4 000,00
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés		
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. Autres fonds privés		
Mécénat d'entreprises		19 138,00
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratifs		
3. Subventions et autres concours publics	103 429 314,70	10 000,00
Produits de la tarification versés par les pouvoirs publics	101 514 506,97	
Subventions publiques (État et collectivités territoriales)	1 904 807,73	
Autres subventions	10 000,00	10 000,00
4. Autres produits d'exploitation	24 850 246,24	
Prix de journée et tarifs versés par les usagers		
Ventes de marchandises	114 645,84	
Production vendue	2 800 329,46	
Prestations de services	12 513 236,54	
Production stockée	8 599,18	
Production immobilisée		
Autres	9 413 435,22	
5. Autres produits	680 964,92	
Produits financiers	183 229,53	
Autres	497 735,39	29 138,00
I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	128 960 525,86	
II. Reprises de provisions	1 430 622,99	
III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 057 507,08	
IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V. Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI. TOTAL GÉNÉRAL	131 448 655,93	158 940,09
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		122 341,09
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		586 304,21
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations		
Dons en nature		
TOTAL		

● État des créances

État des créances	Montant brut	Un an au +	Plus un an
Titres immobilisés	3 883 034,56		3 883 034,56
Prêts	2 265 688,53	8 333,36	2 257 355,17
Autres immobilisations financières	421 024,98		421 024,98
Clients douteux ou litigieux	1 086 750,55	1 086 750,55	
Autres créances commerciales	1 559 865,88	1 559 865,88	
Créances parents et locataires	829 975,50	829 975,50	
Avoir à recevoir	266 285,97	266 285,97	
Personnel et comptes rattachés	55 182,45	55 182,45	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :	9 845 157,10	9 845 157,10	
Autres impôts et taxes	1 209 655,19	1 209 655,19	
T.V.A	548 475,57	548 475,57	
Subventions	272 470,14	272 470,14	
Clients organismes financeurs (prix de journée)	7 814 556,20	7 814 556,20	
Groupe et associés	924 209,34	924 209,34	
Débiteurs divers	839 955,66	839 955,66	
Charges constatées d'avance	258 842,35	258 842,35	
TOTAL GÉNÉRAL	21 026 317,68	15 674 558,16	6 561 414,71
Montant des prêts accordés dans l'exercice	422 563,00		
Remboursements des prêts dans l'exercice	30 483,38		
Prêts et avances consentis aux associés			

● État des dettes

État des dettes	Montant brut	Un an au +	Plus un an 5 ans au +	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes 2 ans max.	26,40	26,40		
Auprès Ets crédits plus 2 ans	43 246 279,45	3 415 184,71	9 482 375,09	30 348 719,65
Emprunts dettes financières divers	2 520 115,94	76 101,54	550 103,35	1 893 911,05
Avances sur prix de journée				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 916 669,09	3 916 669,09		
Personnel et comptes rattachés	5 322 761,68	5 322 761,68		
Sécurité Sociale autres org. soc.	10 234 599,27	10 234 599,27		
État, autres collectivités publiques	873 685,15	873 685,15		
Collectivités Publiques	680 130,13	680 130,13		
T.V.A	158 555,02	158 555,02		
Autres impôts et taxes	35 000,00	35 000,00		
Dettes sur immob. & comptes rattachés	1 018 428,02	1 018 428,02		
Groupe et associés	1 070,10	1 070,10		
Autres dettes	443 478,13	443 478,13		
Redevables créditeurs	307 183,39	307 183,39		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	67 884 296,62	25 609 187,48	10 032 478,44	32 242 630,70
Emprunts souscrits dans l'exercice				
Emprunts remboursés dans l'exercice	2 940 381,93			
Emprunts, dettes auprès associés				

Rémunérations des dirigeants

	Montant
Rémunérations allouées aux membres	832 978,44
des organes d'administration	
des organes de direction (somme des 10 plus importants salaires)	832 978,44
des organes de surveillance	

Effectifs

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de la Fondation
Cadres	225	
Personnel non cadre	1 703	
Travailleurs handicapés	790	
TOTAL	2 718	0

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et RAN	Quote-part détenue	Valeur comptable des titres	Prêt et avances consentis non remboursés	Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
Participations détenues à plus de 50 %							
S.C.I. ÉGALITÉ	3 756 320,00	1 953 796,88	99,99 %	16,00	169,75	398 203,89	1 596 700,22
S.C.I. GAMBETTA	60 640,00	81 388,51	99,74 %	16,00	149 781,68	20 953,77	3 237,77
Partie liée							
S.C.I. LOUVEAU	282 000,00	785 104,14		100,00	774 257,91	480 693,52	108 956,54
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. ÉGALITÉ			99,30 %		Néant		
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. GAMBETTA			0,70 %		Néant		
Participations détenues entre 10 à 50 %							

Montant des cautions et Avals Donnés : Néant

Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice : Néant

Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (Filiales françaises, filiales étrangères, participations françaises, participations étrangères) : Néant

Observation : Cession d'un bien immobilier sur la SCI Égalité - 175 avenue de Gaulle - 92 Clamart

Engagements financiers et dettes garanties

Engagements donnés	Montant Engagement
Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	Néant
Autres avals, cautions et garanties données sur emprunts	
Dont Nantissement Compte à Terme	900 000,00
Emprunts garantis par un Compte à Terme	1 575 000,00
Engagements de départ à la retraite	4 266 519,15
Autres engagements donnés	Néant
TOTAL	5 166 519,15

Dont concernant les dirigeants, les filiales, les participations, les autres entreprises liées : Néant - Dont engagements assortis de suretés réelles : Néant

Engagements reçus	Montant Engagement
Avals, cautions et garanties sur constructions	
Avals, cautions et garanties reçues	
Avals, cautions et garanties reçues sur emprunts	
Dont Hypothèques	8 255 402,99
Emprunts garantis par une Hypothèque	8 255 402,99
Dont Garanties Municipales/Départementales	47 706 513,16
Emprunts garantis municipales/Départementales	47 706 513,16
Dont Caution SOGAMA	3 110 409,25
Emprunts garantis par une Caution	3 219 079,00
TOTAL	59 072 325,40

Dont concernant les dirigeants, les filiales, les participations, les autres entreprises liées : Néant - Dont engagements assortis de suretés réelles : Néant

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

17 rue de l'Égalité
92290 CHATENAY MALABRY

SIREN : 785 313 826
APE : 8730B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des Amis de l'Atelier relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Fondation des Amis de l'Atelier
Page 2 sur 5

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2017

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués tels que décrit dans l'annexe aux comptes annuels ;
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour l'estimation des créances financières, des dépréciations et des provisions ;
- la cohérence des comptes des recettes de la tarification avec le niveau d'activité et le tarif obtenu.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion du trésorier et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 Avril 2018

Fondation des Amis de l'Atelier
Page 3 sur 5

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2017

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 juin 2018.

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Catherine SAGE
Associée





FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org